

Névrite vestibulaire

Qu'est-ce qu'une névrite vestibulaire ?

La névrite vestibulaire est une pathologie fréquente touchant l'oreille interne, organe de l'équilibre qui renseigne notre cerveau sur les mouvements de notre tête.

Quelles sont les causes de cette pathologie ?

La cause la plus fréquente est l'inflammation du nerf vestibulaire par un virus dont la porte d'entrée peut être respiratoire ou intestinal. Une exposition à des agents toxiques ou certains allergènes peuvent également altérer le bon fonctionnement de ce nerf.

Quels sont les symptômes fréquents ?

La déconnection brutale du nerf vestibulaire provoque immédiatement un grand vertige rotatoire, une grande instabilité provoquant des pertes d'équilibre pouvant aller jusqu'à la chute et des nausées souvent accompagnées de vomissements. Ces symptômes régressent au bout de plusieurs jours.

Pourquoi aller voir un kinésithérapeute ?

Plus la rééducation démarre tôt, plus la récupération est rapide et efficace. Il est primordial de bouger la tête et de se mouvoir dès que cela est possible. Le rôle du kinésithérapeute est d'évaluer vos déficiences et de vous proposer des exercices adéquats.

Cette rééducation sera difficile au début car les exercices vont d'abord augmenter légèrement les symptômes (instabilité, nausées) mais une fois votre cerveau accommodé les symptômes diminueront.

A l'aide d'exercices guidés le kinésithérapeute veillera à 3 buts :

- Stabiliser le regard en travaillant la coordination œil-tête-tronc en variant la vitesse du mouvement (BV/MV/HV)
- Retrouver une symétrie droite/gauche des oreilles internes
- Augmenter votre équilibre dynamique et renforcer votre musculature par des exercices dits de proprioception, les yeux ouverts et fermés.

Il veillera également à lutter contre des attitudes classiquement retrouvées chez de nombreux patients : posture figée, anxiété, peur du mouvement et/ou tensions musculaires cervicales.

La fréquence habituelle est d'1 à 2 séances par semaine pendant 6 à 8 semaines. Chacun réagissant différemment ces périodes peuvent varier.

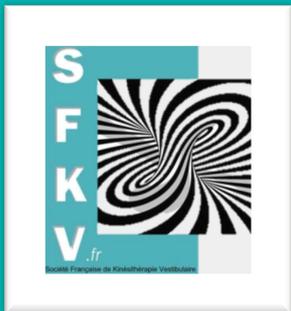


Grégoire MOLIMARD
Paul ROUCH

www.sfkv.fr

13/03/2020

Névrite vestibulaire



Que dois-je faire ensuite ?

Le kinésithérapeute vous apprendra des exercices à réaliser seul au domicile au moins 5 fois/jours pendant toute la durée de la rééducation. Dans certains cas les symptômes peuvent perdurer ou réapparaître.

Dans tous les cas, la rééducation peut être considérée comme terminée quand tous les signes cliniques ont disparu et que vous avez retrouvé une activité quotidienne normale.

Les traitements anti vertigineux (Tanganil[®]) doivent être arrêtés dès que la crise est passée, c'est-à-dire au bout de quelques jours car ils freineront la récupération.

Dans le cadre du parcours de soin, le kinésithérapeute assure un lien de continuité avec votre médecin prescripteur (généraliste ou spécialiste) et lui communique les informations importantes.

Pour retrouver des informations complémentaires :

Annuaire des membres de la SFKV : (<https://www.sfkv.fr/annuaire-des-membres/>)